

RAPPORT D'EXECUTION 2021-2024
de la convention pluriannuelle d'objectifs « Etat - Ville d'Avignon »
dans le cadre de l'AMI 2 « Territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord »

Version finale

Novembre 2024

Table des matières

Préambule	3
1 Bilan de réalisation des chantiers opérationnels inscrits dans la convention	5
1.1 Action - Coordination (Ville d'Avignon, en cours)	5
1.2 Action - Equipe Sociale d'Intervention (CCAS d'Avignon, arrêtée)	6
1.3 Action - Accompagnement vers le logement des personnes domiciliées (CCAS d'Avignon, lancement)	7
1.4 Action - Renfort des équipes de médiation de rue et de la veille sociale (SIAO de Vaucluse, lancement)	8
1.5 Action - Renforcement de l'accompagnement social vers l'emploi et le logement pour l'ADJ le Passage (Groupe SOS, en cours)	10
1.6 Action - Renforcement de la MOUS Gens du voyage » (SOLIHA Provence, en cours)	12
1.7 Action - Logements accompagnés LDA avec mesures d'accompagnement renforcées (Cap Habitat, en cours).....	13
1.8 Action - Equipe mobile de préventions des expulsions locatives (CCAS d'Avignon, en cours).....	15
1.9 Action - Diffusion d'une culture Logement d'abord (Ville d'Avignon, en cours)	17
1.10 Action - Etude « Jeune Emploi Logement » (Mission Locale, terminée)	18
1.11 Action - Observatoire (SIAO de Vaucluse, en cours).....	19
1.12 Action – Etude des personnes fréquentant les dispositifs de veille sociale (SIAO de Vaucluse, à lancer)	20
1.13 Autres actions réalisées sur la durée de la convention (pas nécessairement financées par les crédits AMI).....	20
1.14 Mobilisation du contingent municipal de logement social pour des personnes sans domicile	21
2 Retour d'expérience sur la dynamique partenariale : avancées, réussites, difficultés, bonnes pratiques.....	22
3 Perspectives : nouvelle feuille de route et chantiers 2025	24
Annexes	26

Préambule

Rappel du montant alloué dans le cadre de la convention et des co-financements

	Etat	Ville	Total
Année 1 (2021/2022)	390 000 €	69 000 €	459 000 €
Année 2 (2022/2023)	166 509 €	15 574 €	182 083 €
Année 3 (2023/2024)	494 283 €	20 750 €	515 033 €
TOTAL	1 050 792 €	105 324 €	1 156 116 €

Cofinancements
35 000€ (Plan Pauvreté) 26 400€ (crédits complémentaires BOP 177)
35 000€ (Plan Pauvreté)
35 000€ (Plan Pauvreté)
131 400 €

Sur les trois premières années de convention de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord sur Avignon, le total des crédits spécifiques alloués (hors cofinancements) est 1 156 116€. L'apport de l'Etat représente 91 % de ces crédits.

En complément de l'apport municipal au plan d'action de cette convention, **la Ville d'Avignon** :

- **a soutenu les acteurs locaux du champ** « Accueil, Hébergement, Insertion » **à hauteur de 294 620 € sur la période 2022-2024**¹, pour des actions de lutte contre le sans abris dans les domaines de l'accès aux droits, de l'hébergement et du logement ou encore de l'aide alimentaire destinées à des personnes sans domicile,
- **permet à son CCAS**, à travers la dotation globale qui lui est versée, **d'apporter un cofinancement, jusqu'alors non valorisé**, pour équilibrer les budgets des actions « Logement d'abord » (LDA) qu'il porte (environ 35 000€ de reste à charge annuel de salaires, pour les postes financés par les crédits spécifiques LDA).

A noter une baisse des financements de l'AMI LDA en seconde année, du fait des reliquat de crédits de la première année. La participation de la Ville apparaît moindre sur la troisième année en raison de l'annulation en avril 2023 de la mise à disposition d'un local municipal réservé pour le transfert de l'accueil de jour *le Passage*. Ce local qui avait été sélectionné en fonction des prévisions de fréquentation du futur accueil de jour s'est avéré inadapté, en raison d'une fréquentation trois fois plus importante que celle attendue².

¹ Il s'agit principalement de subventions directes aux associations du champ AHI dans le cadre du programme « Avignon Ville Solidaire » et de la fourniture quotidienne de repas aux personnes accueillies à la Halte de Nuit. Ces contributions sont présentées dans le paragraphe « 1.13 Autres actions réalisées sur la durée de la convention » et les détails financiers sont en annexe.

² 90 passages journaliers en moyenne en 2022, contre 30 prévus.

Rappel des grands axes du programme d'actions du territoire

Les axes du programme d'action du territoire s'articulent autour de :

- L'accompagnement des publics (6 actions)
- L'animation et la coordination des acteurs (1 action)
- L'amélioration de la connaissance des publics (2 actions)
- La sensibilisation autour du Logement d'Abord (1 action)

Grandes étapes de la mise en œuvre de la démarche sur le territoire.

2021 : conventionnement

Phase de contractualisation avec en décembre 2021 la signature de la convention pluriannuelle d'objectifs « AMI LDA » 2021- 2023 conclue entre l'Etat et la Ville d'Avignon (votée en Conseil Municipal du 27 novembre 2021).

2022 : démarrage

Lancement de la démarche avec le recrutement du coordinateur LDA (prise de poste en avril 2022) : accompagnement de la montée en charge des actions existantes renforcées par l'AMI LDA, préparation de la mise en place des actions nouvelles, élaboration conjointe entre la Ville et la DDETS d'une feuille de route « stratégie Logement d'abord du territoire avignonnais » en 6 axes (cf. annexe),

Mise en place des instances de suivi avec la tenue d'un premier comité de pilotage en octobre 2022 et d'un comité des acteurs du logement d'abord en janvier 2023

2023 - 2024 : Montée en charge, réajustements et acculturations

Montée en charge des actions nouvelles : équipe mobile de prévention des expulsions, logement accompagné « LDA », observatoire local du sans abris et du logement d'abord, renfort des équipes de médiation de rue et de la veille sociale.

Phase d'appropriation et d'acculturation de la Ville et du CCAS aux enjeux du Logement d'abord : amélioration interne de la connaissance de cette politique partenariale et des problématiques des acteurs du Logement d'abord. En cela, la Ville et le CCAS approfondissent le diagnostic des besoins du territoire et se questionnent sur la manière d'aborder la lutte contre le sans abris, à travers un prisme plus global lié aux regards des collectivités.

Diffusion d'une culture logement d'abord sur le territoire : organisation d'un séminaire sur le Logement d'abord le 31 mai 2023 qui a eu une résonance départementale (200 participants). Organisation d'un colloque le 24 et 25 septembre 2024 « Précarité et la santé mentale : accompagner l'habiter entre rue et logement » en partenariat avec le Centre Hospitalier spécialisé de Montfavet et le Conseil Local de Santé Mentale d'Avignon qui a pris une dimension régionale (650 participants sur les deux journées).

Phase de réajustement : deux actions imaginées lors du dépôt de la candidature ont été revues pour s’adapter aux besoins du territoire et au contexte de la mise en œuvre du « territoire accélérée » (TA) d’Avignon. Le projet d’équipe sociale d’intervention, après avoir été testé, a ainsi été repris pour donner naissance à deux nouvelles actions³ (accompagnement vers le logement des personnes domiciliées au CCAS et renforcement de la veille sociale avignonnaise). Le projet de diagnostic mal-logement, dont l’objet d’étude restait à définir, a évolué en un projet d’étude pour mieux connaître les personnes fréquentant les dispositifs de la veille sociale avignonnaise.

1 Bilan de réalisation des chantiers opérationnels inscrits dans la convention

1.1 Action - Coordination (Ville d’Avignon, en cours)

Le poste de coordinateur LDA à la mairie d’Avignon a été pourvu mi-avril 2022. Sa feuille de route pour cette première année était d’assurer le démarrage de la démarche, puis, les deux années suivantes, d’accompagner la montée en charge des actions et procéder à des réajustements.

De nouvelles modalités de portage administratif et financier ont été mises en place, à partir de l’automne 2023, à l’occasion de la prolongation de la convention pour une troisième année (2023/2024) afin d’adopter le mode de fonctionnement pratiqué sur les autres territoires « AMI LDA ». En décembre 2023, la Ville a perçu l’intégralité des crédits spécifiques de l’Etat et reverse la part qui incombe aux opérateurs, en fonction de la répartition définie avec l’Etat lors d’un dialogue de gestion et inscrite à la convention cadre. La Ville a conventionné à ce titre avec chaque opérateur et elle a mis en place une procédure de suivi financier et administratif des engagements conventionnés.

La Ville développe sa connaissance des besoins et des enjeux du territoire, en termes de logement d’abord, au fur et à mesure de ses rencontres avec les acteurs locaux et avec la DDETS de Vaucluse. **Les besoins les plus régulièrement remontés par les acteurs de terrain relève du champ de la santé mentale.** La Ville a engagé en 2024 un travail partenarial autour des questions liées aux personnes en souffrance psychique, éloignées du soin et risquant de perdre leur logement. Le travail mené conjointement par l’Union Sociale de l’Habitat et la DIHAL en 2023 sur ces questions ont favorisé les prises de contact du coordinateur LDA de la Ville d’Avignon avec d’autres territoires qui expérimentent des équipes mobiles dans ce domaine. Un travail de diagnostic des besoins ans le parc social est en cours avec les bailleurs sociaux.

Les livrables réalisés en 2021-2024	Etat de la réalisation	Indicateurs de suivi et résultats	Observations
Document « stratégie LDA » du territoire avignonnais	Réalisé		Définition de 6 grandes orientations, co-construction avec la DDETS de Vaucluse, en amont du copil, et Enrichissement du document à partir du retour des partenaires institutionnels

³ Plus d’information dans le chapitre suivant « bilan de réalisation des chantiers opérationnels »

Comité de pilotage du 21 octobre 2022	Réalisé	18 partenaires institutionnels présents sur 19 invités 3 réunions de préparation avec la DDETS 84	La communauté d'agglomération du Grand Avignon s'était excusé. A relever la présence de l'ARS PACA et des deux hôpitaux d'Avignon
Comité des acteurs du Logement d'abord du 26 janvier 2023	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> • 68 organismes invités ; • 88 personnes participantes représentant 42 organismes différents 	Présentation aux acteurs du territoire de l'AMI LDA Avignon et échanges en sous-groupes
Organisation d'un séminaire Logement d'abord, le 31 mai 2023	Réalisé	202 participants dont 23 intervenants	L'évènement a eu une dimension départementale, intérêt des professionnels pour le sujet. Origine professionnelles diversifiées des personnes inscrites : 47 % du Social et de l'Hébergement, 22 % du Logement (social et/ou adapté), 16 % Santé, 15 % autres (IAE, juridique, etc.)
Organisation du colloque <i>Précarité et Santé Mentale : accompagner l'habiter entre rue et logement</i> , le 24 et 25 septembre 2024	Réalisé	650 participants de toute la région PACA et en moindre mesure d'Occitanie	L'évènement a eu une dimension régionale (PACA et en moindre mesure Occitanie), grand intérêt des professionnels pour le sujet, beaucoup d'échanges. Origine professionnelle diverses : 29% de la santé et du médicosocial, 28% du social, 26% de l'hébergement, 3% IAE et 9% autres et/ou actions transversales.
Accompagnement à la mise en place d'actions nouvelles / réajustements ⁴	En cours	Nb d'actions terminées : 1 (étude jeunes logement) Nb d'actions en cours : 7 Nb d'actions nouvelles à accompagner : 3 (domiciliation « LDA », renfort veille sociale)	Accompagnement rapproché des actions « Logement accompagnés LDA » et « Observatoire local ».
Aide au développement de nouveaux projets	En cours	Nb de projets accompagnés : 1	Travail autour de la prévention des ruptures de logement liées à des problématiques de santé mentale

1.2 Action - Equipe Sociale d'Intervention (CCAS d'Avignon, arrêtée)

Projet d'équipe mobile (2 travailleurs sociaux) pouvant évaluer / orienter / coordonner les parcours des personnes "hors" dispositif dans une démarche d'aller vers. Ce dispositif pouvait être sollicité aussi bien pour des personnes vivant dans l'espace public, en squat ou en logement personnel.

2022 : recherche d'un porteur, définition du projet, discussion autour de la composition de l'équipe (médicosociale ou non) et préparation de la convention. Le CCAS d'Avignon a accepté de porter le dispositif.

⁴ Cf. en annexe, le document « Plan d'action » listant les actions intégrées à la mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord sur Avignon et leur statut

2 janvier 2023 : prise de poste du binôme de travailleurs sociaux. La direction du CCAS a travaillé à l'articulation de cette nouvelle équipe avec celle de la prévention des expulsions locatives et avec le service de domiciliation du CCAS. L'ESI a rencontré une dizaine de partenaires (services de médiation et service d'Hygiène de la Ville, bailleurs sociaux, ADIL 84, services sociaux du département, EMPP de l'hôpital psychiatrique, le SIAO, le CLSM, etc.)

Janvier / février 2023 : premières orientations de ménages en situation complexe (cf. indicateurs de suivi et de résultats du tableau ci-bas)

22 et 24 février 2023 : les deux TS mettent fin à leur contrat (période d'essai) sans donner de motif. 7 orientations et début de prise en charge ont été réalisées.

Avril – août 2023 : période de consultation partenariale pour débriefer et redéfinir le projet. Une réunion quadripartite le 31 août 2023 (CCAS, SIAO, DDETS, Ville) a acté le redéploiement des moyens sur deux nouvelles actions :

- Concernant le service domiciliation du CCAS (cf. paragraphe 1.3)
- Concernant la veille sociale avignonnaise (cf. paragraphe 1.4)

Les livrables réalisés en 2021-2023	Etat de la réalisation	Indicateurs de suivi et résultats	Observations
Point d'étape ESI avril 2023 Fiche de poste des travailleurs sociaux de l'ESI	Action arrêtée	7 orientations de ménages en situation complexe (3 à la rue et 4 en logement dont 2 présentant un syndrome de Diogène) Orientations via le service PEX (3) et la domiciliation (1) du CCAS, la mairie annexe Ouest (2) et le service d'Hygiène de la Ville (1) Suite à l'arrêt ESI : 5 ménages ont été réorientés vers le service PEX, 1 a été pris en charge par le 115 et par les services sociaux du département et un dernier est toujours en lien avec le service de domiciliation du CCAS.	Le projet a été arrêté suite à la démission des deux TS et d'une quadripartite entre la DDETS, la Ville, le CCAS et le SIAO qui a permis de redéfinir de nouvelles priorités en fonction des besoins du territoire au niveau de la veille sociale

1.3 Action - Accompagnement vers le logement des personnes domiciliées (CCAS d'Avignon, lancement)

Issue de la refonte de l'action « équipe sociale d'intervention » confiée au CCAS d'Avignon (cf. paragraphe précédent), cette action nouvelle⁵ a pour but d'identifier parmi les 2 000 personnes domiciliées au CCAS, celles qui n'ont pas d'accompagnement social ou qui ont des difficultés particulières dans leurs recherches d'hébergement et de logement, afin de les orienter au mieux. Le service domiciliation du CCAS était composé uniquement d'agents « chargés d'accueil » (5 ETP) qui assuraient les missions administratives d'élections de domicile et de distribution du courrier. Ces agents pouvaient aider ponctuellement à remplir des dossiers administratifs. Ce travail d'accès aux droits de premier niveau était complété par la possibilité de rencontrer un travailleur social, dans le cadre d'une permanence sociale d'urgence assurée par un roulement des travailleurs sociaux du CCAS. Le recrutement d'un travailleur social dédié au service domiciliation permettra la réalisation de diagnostics sociaux approfondis pour les

⁵ La conception de cette nouvelle action est le fruit d'échange entre la Ville et son CCAS sur les pistes d'amélioration du service de la domiciliation. Ce projet a été validé en réunion quadripartite (CCAS, SIAO, DDETS et Ville) en août 2023.

personnes domiciliées les plus en difficulté et la réalisation des démarches essentielles dans le champ de l'hébergement - logement (demandes SI-SIAO, demandes de logement social, recours DALO, orientation vers les partenaires, etc.).

La convention Ville-CCAS a été signée en novembre 2023 et le travailleur social a pris ses fonctions dans le service le 1^{er} juillet 2024. Le recrutement a été retardée en raison d'une période de vacance du poste de responsable de pôle dont dépend la domiciliation. La phase de lancement consiste à renforcer les liens entre ce service du CCAS et le SIAO et à l'intégrer pleinement au réseau d'acteurs du champ « Accueil Hébergement Insertion » et de l'Insertion par le Logement. Un second temps sera consacré à la mise en place de procédure en lien avec le service logement gérant le contingent municipal.

Les livrables réalisés en 2024	Etat de la réalisation	Indicateurs de suivi et résultats	Observations
	Lancement de l'action	<p>Suivi qualitatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie du public accompagné - Travail sur la levée des freins périphériques à l'accès au logement - Partenariat mobilisé et orientations effectuées - Types parcours hébergement / logement initiés <p>Suivi quantitatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes identifiées et accompagnées par le travailleur social, - Nombre de demandes d'hébergement réalisés (SIAO, dispositifs médico sociaux et sanitaires, etc.) - Nombre de personnes accédants à un hébergement - Nombre et types de démarche logement réalisées : demande de logement social réalisées ou réactualisées, projet d'habiter, dossier FSL accès, dossier DALO, etc. - Nombre de personnes accédant à un logement 	Rencontre Ville – CCAS prévu en octobre 2024 pour élaborer la feuille de route

1.4 Action - Renfort des équipes de médiation de rue et de la veille sociale (SIAO de Vaucluse, lancement)

Issue de la refonte de l'action « équipe sociale d'intervention », ce dispositif a pour objectif de renforcer l'action des équipes de médiation d'Avignon afin de les appuyer dans la prise en compte des besoins du public, en particulier, en termes d'hébergement et de logement, et d'apporter une réponse d'orientation adaptée aux personnes rencontrées en situation de précarité et de vulnérabilité importante, qu'elles soient à la rue, en squat ou hébergées chez un tiers.

Un poste de travailleur social est financé au SIAO de Vaucluse. Sa mission est de venir renforcer les équipes de médiation de rue, en participant à leurs maraudes, et celles des accueils de jour sur le territoire d'Avignon (planning ci bas). Ce renfort doit permettre la réalisation de diagnostic flash, susciter des demandes d'hébergement/logement et la réalisation d'accompagnement physique ciblé. Le travailleur social est en lien permanent avec les différents pôles du SIAO, concernant les situations rencontrées.

Planning du travailleur social du SIAO

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matinée	ADJ du Secours Catholique	ADJ Saint-Vincent		ADJ Le Passage	ADJ du Secours Catholique
Après-midi	Equipe mobile d'HAS	SIAO		Equipe mobile de la Croix Rouge	Permanence sociale de rue de l'EMSS (HAS) : 1 sem. sur 3
Soirée			Maraude du Samu social		

Les matinées commencent toujours par un temps de présence au SIAO

Livrables	Etat de la réalisation	Indicateurs	Observations
	A faire début 2025		<p>Constats de l'apport du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement (et sécurisation) des tournées des équipes de médiation de rue, • Facilitation du lien avec le 115, • Amélioration de la coordination des acteurs autour d'une même situation (répartition des tâches, rôle et responsabilité) • Diffusion d'information à destination des professionnels, renforcement du lien entre les acteurs de la veille sociale, • Diffusion d'information à destination des usagers (lieux et ressources, 115,) • Médiation auprès des commerçants du centre-ville • Lien avec les services de la Ville (Police Municipale et de Prévention-Proximité) • Amorce d'accompagnement / travail d'orientation, en complément de l'action des dispositifs existants : à noter un travail autour de l'insertion professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> ○ 4 inscriptions en chantiers d'insertion, 2 en agence d'intérim, 2 en mission locale et 7 à France travail

1.5 Action - Renforcement de l'accompagnement social vers l'emploi et le logement pour l'ADJ le Passage (Groupe SOS, en cours)

L'accueil de jour Le Passage porté par le Groupe SOS a ouvert en novembre 2021. Calibré pour 30 passages par jour, il reçoit très rapidement entre 80 et 100 personnes par jour. Cela a conduit à l'abandon en avril 2023 du déménagement de l'ADJ dans la Villa Ferry mise à disposition par la Ville. Les prescriptions liées au risques inondations n'ont finalement pas permis d'aménager ce lieu, pour l'adapter à cette affluence.

Le **dispositif est structurant à l'échelle de la Ville** et répond à un fort besoin. Son action est complémentaire à celles des deux autres accueils de jours de la Ville qui sont gérés par des bénévoles. Le nombre de passage a augmenté de près de 20% en 2023. En plus de la délivrance de prestations de première nécessité, plusieurs permanences sont réalisées par des partenaires travaillant sur l'accès aux soins (CAARUD, Planning Familial), l'emploi (Eureka agence d'intérim social) et le logement (dispositif CEJ pour jeunes en rupture « C Carré »). Les financements supplémentaires AMI LDA accordés pour la seconde année (2023) ont permis le recrutement d'un travailleur social. Son arrivée s'est traduite par une augmentation du nombre de personnes reçues pour un premier entretien social (290 personnes au total, soit une augmentation de 70% par rapport à 2022).

En 2023, la tension sur le dispositif s'est matérialisé comme en 2022 par des conflits et plusieurs passages à l'acte à l'encontre de membres de l'équipe. L'épuisement des professionnels présents à l'ouverture en 2021 s'est traduit par un renouvellement intégral de l'équipe en 2023.

Malgré le financement de deux ETP (travailleur social et CIP) par les crédits AMI LDA, le groupe SOS déclare que les subventions perçues pour faire fonctionner l'accueil de jour ne lui permettent pas de disposer des ressources humaines suffisante pour assurer une ouverture tous les jours (l'accueil de jour ne reçoit pas de public le dimanche et le lundi). Au vu des remontées concernant la forte demande au niveau alimentaire des personnes accueillies, **la Ville souhaite apporter un soutien financier annuel de 5 000 € fléché sur cet axe**, en favorisant autant que possible des partenariats avec le réseau de production alimentaire locale.

Les livrables réalisés en 2021-2024	Etat de la réalisation	Indicateurs de suivi et résultats	Observations
Rapport d'activité 2023	Fait	<p>16 069 passages en 2023 (+ 2565 par rapport à 2022): 87% de passages d'hommes, 13 % de femmes 502 nouvelles personnes accueillies dont 23 femmes</p> <p>290 personnes reçues pour un premier entretien avec un travailleur social (+ 120 / à 2022)</p> <p>Travail partenarial conjoint autour des situations avec 29 structures d'Avignon</p> <p>Prestations : 2 290 Douches (+ 1099 / à 2022)</p>	<p>L'insertion professionnelle est travaillée en lien avec les partenaires du territoire : France Travail, Cap Emploi, Avenir 84, Méditerranée Formation, AFPA, Mas de Carles et Eureka (agence d'intérim social).</p> <p>L'accès à l'hébergement et au logement avec : le SIAO-115, Cap Habitat, Halte de Nuit, ACT, LHSS, ADIL, CADA, etc.</p>

		<p>990 lessives (accès buanderie) (- 174 / à 2022) 798 dépôts de bagage à la Bagagerie 326 Vestiaires 14 941 Collations (+ 2 222 / à 2022) 6 colis Banque Alimentaire (arrêt de cette activité) 10 Repas (arrêt de cette activité) 566 Participation à la vie quotidienne (travail éducatif) 475 participations à l'Animation/Ateliers 351 Appels passés</p>	
<p>Rapport d'activité 2022 de l'accueil de jour « Le Passage »</p>	<p>Fait</p>	<p>13 504 passages en 2022 : 85 passages en moyenne par jour d'ouverture, 616 nouvelles personnes accueillies sur le dernier trimestre dont 18 femmes *</p> <p>170 personnes reçues pour un premier entretien avec un travailleur social</p> <p>Travail partenarial conjoint autour des situations avec 29 structures d'Avignon</p> <p>Prestations : 1 191 Douches 1 164 lessives (accès buanderie) 772 dépôts de bagage à la Bagagerie 435 Vestiaires 851 colis Banque Alimentaire 12 719 Collations 1 843 Repas 566 Participation à la vie quotidienne (travail éducatif) 475 participations à l'Animation/Ateliers 322 Appels passés</p>	<p>* Le nombre total de personnes différentes accueillies sur l'année n'est pas connu car les outils de mesure de la fréquentation mis en place au début de l'année 2022 relevaient dans un premier temps uniquement le nombre de passage par jour.</p>

1.6 Action - Renforcement de la MOUS Gens du voyage » (SOLIHA Provence, en cours)

Une MOUS « Gens du Voyage » a été mise en place à l'échelle de l'agglomération du Grand Avignon (portée par l'EPCI, le Conseil Départemental et l'Etat). Elle visait notamment l'accompagnement des ménages en aires d'accueil ou en campements illicites. Le renfort LDA confiée à l'opérateur de cette MOUS (SOLIHA Provence) permettait d'élargir l'action de la MOUS aux ménages vivant en campements illicites ou en squat sur Avignon, en particulier ceux issus de l'Europe centrale et de l'Est.

L'action a permis une présence sociale sur un campement illicite en bord du Rhône appartenant à la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), qui a accueilli jusqu'à une vingtaine de famille. Le dialogue entre la Préfecture, le Grand Avignon, la Ville d'Avignon et le propriétaire a empêché l'évacuation du lieu, le temps que la MOUS puisse proposer aux familles un accompagnement global autour de l'accès aux droits, à l'emploi et à l'hébergement logement. Elle a aussi permis de résoudre des problèmes liés à deux squats d'appartements municipaux donnant sur une école, en accompagnant les familles vers un déménagement en parallèle des procédures d'expulsion (l'une a été orientée vers un CHRS, l'autre qui n'adhérait pas aux solutions proposées est partie sans prévenir).



Baisse progressive de la file active du dispositif et travail sur les modalités d'orientation

Le terrain CNR faisait plus office d'une aire de transit sauvage que d'une installation de type bidonville. En 2023, Les ménages l'ont peu à peu délaissé. Même si SOLIHA est restée en lien avec certaines familles et que le bouche à oreille a permis d'accueillir de nouvelles familles, **cela a impacté la file active du dispositif qui est passée de 20 ménages en 2022, à 16 en 2023.**

Ce nouveau contexte soulevait la question des modalités d'orientations vers ce dispositif. Initialement, il était prévu que l'équipe sociale d'intervention (action abandonnée, cf. paragraphe 1.2) aille vers les situations de squats et de campements illicites pour proposer aux ménages un accompagnement par SOLIHA Provence. Le porteur de la MOUS a besoin d'un tiers pour entrer en relation avec les familles. **Cela a été retravaillé à l'automne 2023, avec un travail d'information auprès des potentiels prescripteurs.** Le lien a été refait avec le SIAO/115, avec le service de domiciliation du CCAS puis en 2024 avec le service de médiation de rue de la Ville. Ce point a été discuté au comité de suivi annuel de l'action qui s'est tenu le 30 avril 2024, en présence de SOLIHA, de la DDETS, du Conseil Départemental et de la Ville d'Avignon. Il était prévu de faire une présentation quatre Espaces Départementaux des Solidarités (EDES) que compte Avignon mais, à ce jour et malgré son intérêt, le Conseil Départemental de Vaucluse n'a pas donné suite aux diverses relances.

En 2024, il y a eu 4 orientations (2 de la Mission Locale et deux par le « bouche à oreille ») qui ont débouché sur 3 entrées en accompagnement. En septembre 2024, l'association accompagnait 9 familles.

A noter, que **l'accompagnement proposé est intensif** avec un axe très important autour de l'insertion professionnelle (condition pour l'accès aux droits des ressortissants européens) en lien avec France Travail (convention d'accompagnement global). Début 2024, la Ville a fourni un lieu pour que SOLIHA puisse assurer une seconde permanence hebdomadaire (créneau d'une demi-journée) afin de répondre convenablement aux besoins d'accompagnement des familles.

Arrêt de la MOUS et questionnement sur la suite de l'action

La MOUS Gens du Voyage du Grand Avignon s'est arrêtée en juillet 2024. Du fait du contexte de fin d'occupation du terrain de la Compagnie Nationale du Rhône par des familles originaire d'Europe centrale et de la difficulté apparentes des acteurs locaux de se saisir du dispositif « renfort LDA de la MOUS », l'Etat et la Ville se questionnent sur la poursuite de l'action. Pour rappel, l'accès à l'hébergement est refusé aux ressortissants européens ce qui limite la prise en charge de ces ménages familles. La précarité de leurs situations rend difficile la réalisation d'un accompagnement par les seuls services sociaux de droit commun. Si l'action est reconduite pour 2025, elle pourrait être renommée « Accompagnement global pour ménages en habitat précaire ».

Les livrables réalisés en 2021-2024	Etat de la réalisation	Indicateurs de suivi et résultats	Observations
Rapport d'activité 2023	Terminé	16 ménages accompagnés : <ul style="list-style-type: none"> - 8 toujours accompagné fin 2023 : 2 en logement, 3 en campement illicite et 3 hébergées chez un proche - 8 fin d'accompagnement : <ul style="list-style-type: none"> o 2 ont obtenu un hébergement ou un logement social (passage de relais) o 1 départ dans un autre département o 1 décès o 4 pertes de contact 	<p>Important travail autour de l'accès aux droits, de l'insertion professionnelle et du logement.</p> <p>Domaines des démarches réalisées : logement (27%), emploi (21%), démarches administratives auprès de la CAF (19%) et santé (15%) en lien avec L'accompagnement global qui est mis en place.</p>
Rapport d'activité 2022	Terminé	20 ménages accompagnés sur 28 rencontrés en 2022 : <ul style="list-style-type: none"> - 3 ont intégré un hébergement ou un logement accompagné - 2 ont accédé à un logement (2 dans le parc social et un dans le privé) - 11 pertes de contact (liés au départ du campement ou à un refus de poursuivre l'accompagnement) - 3 sont toujours sur le lieu où l'équipe MOUS les a rencontrés (2 en squat et 1 sur le campement) 	<p>Un comité technique de la MOUS Grand Avignon a lieu chaque mois avec un focus sur la mission LDA de SOLIHA</p>
Convention de coopération « Accompagnement global »	En cours		<p>signée le 20 octobre 2022 entre SOLIHA et Pôle Emploi</p>

1.7 Action - Logements accompagnés LDA avec mesures d'accompagnement renforcées (Cap Habitat, en cours)

Il s'agit de proposer un accès direct à un logement avec accompagnement global renforcé pour des ménages sans domicile qui s'inspire d'un dispositif innovant similaire, expérimenté dans le Sud Vaucluse et porté par l'association le Village. L'originalité de l'action est de proposer aux personnes accompagnées un statut d'occupation évolutif

dans les logements proposés : ils peuvent l'intégrer, en cas d'absence de ressources, sous un statut d'hébergé le temps de rouvrir des droits, puis de basculer sur un statut de sous-locataires et de devenir locataire en titre via un glissement de bail.

L'action a été lancée en septembre 2022. Plusieurs échanges ont eu lieu entre l'association, le SIAO, la DDETS et la Ville pour définir le public, les modalités d'orientations, les premières rencontres avec les ménages et les prescripteurs. **Les premières orientations ont eu lieu en 2023.** Une quadripartite en mars 2023 a permis d'assouplir des critères du public (possibilité d'orienter des personnes avec des ressources et des droits déjà ouverts).

La convention signée prévoit l'accompagnement de 10 ménages avec mise à disposition 10 logements sur cette action. La période d'hébergement n'étant pas nécessaire pour tous les ménages, l'association pourra utiliser les crédits « hébergement » non consommés pour accompagner plus de ménages que prévus.

Le volume de ménages accompagnés n'est pour l'instant pas très important mais l'enjeu sur ce démarrage était que Cap Habitat, association d'insertion par le logement dont l'expertise est reconnue au niveau local notamment par les bailleurs, puisse s'acculturer à l'accompagnement de personnes sans domicile très précaires, plus éloignées du logement que peuvent l'être les personnes qu'elle accompagne habituellement. Depuis 2024, les retours des acteurs de la veille sociale et du SIAO sont très positifs quant à la capacité de l'association d'accompagner ce public. Le dispositif monte en charge de manière progressive, Cap Habitat consolide ses relations avec le réseau local d'acteurs spécialisés.

Il est prévu que **le coordinateur LDA de la Ville organise, à l'automne 2024, un échange de pratique autour du logement d'abord** avec Cap Habitat et l'association le Village en associant à leur demande l'EMPP du CH Montfavet, le SIAO, Rhésos (porteur d'une expérimentation proche du *Un chez-soi d'abord jeunes*) et d'HAS (reconnu pour son travail auprès de personnes très précaires).

Les livrables réalisés en 2022-2024	Etat de la réalisation	Indicateurs de suivi et résultats	Observations
Pas de livrable 2024 pour l'instant	A faire, début 2025	Au 01/10/2024 : <ul style="list-style-type: none"> 8 personnes accompagnées, dont 5 en logement 1 orientation d'un couple en cours 	Les échanges cette année sont positifs : fluidité entre le SIAO et Cap Habitat, reconnaissance des acteurs locaux quant au travail mené par Cap Habitat auprès de personnes en situation de grande précarité
Rapport d'activité 2023	Terminé	<ul style="list-style-type: none"> 9 ménages orientés, dont 7 entrées en accompagnement (dont 3 intégrées en fin d'année) 3 accès logement sous statut d'hébergé 3 sorties du dispositif 	Une quadripartite « Cap Habitat, DDETS, Ville et SIAO » en mars 2023 a permis d'assouplir des critères du public (possibilité d'orienter des personnes avec des ressources et des droits déjà ouverts) ce qui a débloqué les orientations.
Point d'étape 2022	Terminé	<ul style="list-style-type: none"> 7 ménages orientés fin 2022 pour 3 entrées en accompagnement (les autres ont été réorientés vers d'autres dispositifs plus adaptés) 	Echanges pour mieux cibler le public et définir les modalités d'orientations

1.8 Action - Equipe mobile de préventions des expulsions locatives (CCAS d'Avignon, en cours)

C'est un axe fort du plan LDA local. Le renfort (3 puis 4 ETP) a permis au CCAS d'Avignon de constituer une équipe mobile de prévention des expulsions locatives, en passant en 2022 d'un professionnel (financé sur des crédits du plan Pauvreté) à cinq professionnels dédiés (une assistante administrative et quatre travailleurs sociaux) intervenant auprès de locataires du parc privé et du parc social à tous les stades de la procédure. Ce service anime sur Avignon une commission technique de prévention des expulsions (CTPE) mensuelle, mise en place depuis septembre 2021, qui permet d'améliorer la coordination des acteurs et la prise en charge des ménages en procédures d'expulsions sur le territoire.

Pour rappel, la participation de l'Etat a augmenté sur la seconde année pour financer un poste de travailleur social supplémentaire, en prévision d'une augmentation du nombre d'orientations de la préfecture de Vaucluse, liées au plan de sortie de la crise Covid et au dégel des expulsions domiciliaires. Le territoire d'Avignon représente 25% des actes liés à une procédure d'expulsion réalisés dans le Vaucluse.

L'action financée dans le cadre du « Logement d'abord » met un accent important sur la **prévention précoce des expulsions dans le parc privé**, dès le stade des commandements de payer (étape préalable à l'assignation au tribunal).

2022 : L'année 2022 correspond à la montée en charge du dispositif et à un temps de rodage nécessaire pour la mise en place des process de travail : optimisation du circuit de l'information entre les services de l'Etat, l'ADIL et le CCAS, développement du réseau partenarial nécessaire (huissiers, CAF) à l'obtention d'informations utiles pour multiplier les modalités d'entrée en contact avec les locataires en difficulté. L'équipe s'est constituée au fil de l'année 2022 (arrivées échelonnées de 3 travailleurs sociaux en avril, juillet et septembre 2022).

2023 : Le dispositif est à plein régime et permet d'accompagner plus de 200 ménages tout au long de l'année (cf. chiffres dans le tableau suivant)

2024

Hormis l'assistante administrative, l'équipe a été intégralement renouvelée (responsable incluse). Les diverses vacances de postes et la nécessité de remettre un fonctionnement d'équipe en place risquent d'impacter à la baisse les indicateurs d'activité de cette action pour 2024.

Suspension de l'expérimentation « santé » : suite au constat de la prégnance des problématiques liées à la santé dans la file active en 2022 (32% du total des locataires suivis n'avaient pas de prise en charge sanitaire malgré un besoin), les financements LDA spécifiques accordés par l'Etat pour 2023 ont permis d'expérimenter l'intégration d'un médiateur de santé pair au sein de l'équipe PEX. Le CCAS a conventionné avec l'association PREUVE (pair aideance dans le Vaucluse) pour associer un pair-aidant par le biais de prestation. Les premières rencontres opérationnelles, en réunion d'équipe et sur des accompagnements individuels, non pas été concluantes. La question de la formation du travailleur pair associé s'est posée. Le CCAS a mis en pause cette collaboration dans l'attente du recrutement de la nouvelle responsable de pôle et de refaire le point avec le coordinateur LDA (mi-octobre 2024) sur les attendus, quant à l'accès aux soins des ménages accompagnés.

Les livrables réalisés en 2021-2024	Etat de la réalisation	Indicateurs de suivi et résultats	Observations
Rapport d'activité 2023	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> - 213 ménages accompagnés au titre de la prévention des expulsions (vs 98 en 2022) repérés dans le cadre de la mission « CDP », « DSF » ou dans le cadre de la commission technique de prévention des expulsions (CTPE) - Sur les 226 ménages signalés par la préfecture au CCAS comme ayant un commandement de payer, le CCAS a réussi à échanger avec 110 ménages et à en accompagner 67 : soit un taux de captation de 49 % ménages signalés et un taux d'entrée en accompagnement de 30 % des ménages signalés au stade du commandement de payer. - <u>Fin d'accompagnement</u> : il y a eu 69 fin d'accompagnements en 2023 dont les trois-quarts (51) ont eu une issue positive (risque d'expulsion domiciliaire écarté et situation sociale du ménage stabilisée et/ou sécurisée), soit un taux de réussite de 74% des accompagnements réalisés par l'équipe mobile de prévention des expulsions en 2023, toutes activités confondues. 	<p>Les bons résultats obtenus par l'équipe mobile en 2023 peuvent s'expliquer par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les modalités <i>d'aller vers</i> mises en œuvre pour entrer en relation avec les ménages (courriers, recherche de coordonnées téléphoniques et appels, passage au domicile, etc.) - le circuit de l'information fluide qui permet un repérage précoce des situations - la bonne inscription de l'équipe mobile dans le réseau partenarial local
Rapport d'activité 2022	Réalisé	<p>Nombre d'accompagnement effectués en 2022 : 98</p> <ul style="list-style-type: none"> • 18 dès le « commandement de payer », • 69 dans le cadre des diagnostics sociaux et financiers (DSF), • 7 suite à une saisine par la CTPE (CCAPEX locale), • 2 suite à une saisine de la CCAPEX départementale, • 4 suite à des orientations de partenaires et qui concernent des situations complexes « hors situation d'impayés de loyer ». <p>Focus accompagnements liés aux demandes de réalisation de DSF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'accroche de 72% • 71 % sont des locataires du parc social • Environ 10 % sont des personnes sortantes de CHRS sans accompagnement • Projet logement : 69% maintien et 31% relogement • Dans 25% des cas, une demande de mise sous protection pour adulte vulnérable est réalisée • Les principales autres orientations se font vers les services sociaux du département, les points conseil budget, vers le DAC, vers le pôle senior du CCAS, etc. <p>Focus animation CTPE</p>	<p>Action 100% aller vers quel que soit le stade de la procédure (contact courrier, mail, téléphone, VAD afin de créer le contact et susciter la demande). Les modalités d'accompagnement sont souples, les VAD nombreuses</p> <p>Objectifs et état d'esprit de l'accompagnement (extrait du rapport d'activité 2022) :</p> <p>« Les DSF réalisés » seront traités en accompagnement et resteront dans la file active du service PEX jusqu'à la sécurisation de leur situation au regard des objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'état de l'endettement locatif • La sortie de la procédure d'expulsion dans laquelle ils se trouvent • Leur objectif de maintien dans le logement en adéquation avec leur(s) problématique(s) rencontrée(s) • Leur objectif de relogement en adéquation avec leur(s) problématique(s) rencontrée(s) »

		Le CCAS a animé 10 CTPE en 2022, 90 situations de ménages y ont été étudiées, 8 situations sur 10 concerne le parc social.	La CTPE a pour mission de rendre des avis et des préconisations sur des situations particulièrement complexes. La CTPE est composée de membres permanents (DDETS, Conseil départemental, CCAS, SIAO, CAF, ADIL, associations spécialisées...), et d'invités. Chacun a la possibilité de saisir la CTPE (travailleurs sociaux, bailleurs sociaux, propriétaires privés, CAF, Préfecture...) afin qu'une situation y soit étudiée.
Focus statistique « Santé » dans les accompagnements réalisés en 2022	Réalisé	Sur l'ensemble des 98 ménages accompagnés en 2022, l'évaluation initiale de leur situation fait apparaître que : <ul style="list-style-type: none"> • 67 % d'entre eux avaient une problématique de santé importante (qu'elle soit somatique, de santé mentale et/ou d'addiction), dont la moitié sans prise en charge dans ce domaine (32 % du total des suivis). • Les ménages ayant une problématique de santé mentale non accompagnée représente 20% du total des suivis en 2022. 	Ce focus a fait l'objet d'un travail spécifique auprès du service PEX, conduit par le coordinateur LDA Ville d'Avignon, associant le CLSM d'Avignon (cf. document « Statistique Santé PEX » joint)

1.9 Action - Diffusion d'une culture Logement d'abord (Ville d'Avignon, en cours)

L'organisation de temps forts collectifs d'échange sur le LDA sont prévus par la convention, afin de diffuser une culture commune du Logement d'abord sur le territoire. C'est une des 6 orientations de la stratégie Logement d'abord du territoire avignonnais.

Le séminaire de 2023 a attiré près de 200 personnes en provenance d'Avignon et de tout le Vaucluse (Orange, Carpentras, Apt, Cavaillon, Isle-sur-la-Sorgue, communes du Grand Avignon, etc.). Les statistiques recueillies lors de inscriptions font état d'une origine professionnelle diversifiée du public (santé, social, hébergement) ainsi que des statuts professionnels présents : travailleurs de terrain, poste de direction, élus représentants de communes (9 dont 7 pour la Ville d'Avignon). Bien que les bailleurs sociaux étaient bien présents (7 représentants ainsi qu'un représentant de l'Association Régionale HLM PACA Corse), il y n'y avait qu'un seul représentant du principal bailleur Grand Delta Habitat qui détient 85% du parc locatif social sur Avignon. La mobilisation de ce bailleur dans la démarche LDA locale reste un enjeu majeur.

En 2024, ce projet a pris une autre ampleur avec l'organisation conjointe avec le Centre Hospitalier Spécialisé de Montfavet et le Conseil Local de Santé Mentale d'Avignon d'un colloque sur la Précarité, la Santé Mentale et le Logement d'abord. L'évènement s'est tenu sur deux journées et une soirée. Il a eu un impact bien plus important que le séminaire de 2023 : 650 personnes étaient présentes, en cumulé, sur les deux journées (plus de 400 personnes différentes) en provenance de la région PACA et d'au-delà (Nîmes, Montpellier, Lyon et Paris). L'origine professionnelle du public était comme en 2023 très diversifiée⁶ : environ un tiers issu de la santé et du médicosocial, un tiers du social et un tiers de l'hébergement/logement.

⁶ Cf. tableaux dans la partie « 2. Retour d'expérience sur la dynamique partenariale »

A titre d'exemple, étaient présents des personnes représentantes de 3 autres territoires de mise en œuvre accélérée (les métropoles d'Aix Marseille Provence et de Toulon et la CA Sophia Antipolis), de 7 centres hospitaliers de la région (Montfavet, Aix, Marseille, Gap, Cannes, Nice et Lyon) et de 4 SIAO différents (Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Gard et Hérault). A noter également la mobilisation des services sociaux de droit commun (5 CCAS et 41 agents des 10 Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS) de tout le Vaucluse).

La journée dédiée au logement d'abord a permis de faire un focus sur le *Un chez soi d'abord*, sur l'accompagnement orienté rétablissement et sur des retours d'expérience via la recherche en sciences sociales sur des dispositifs d'accès direct au logement, dits de logement d'abord, à travers l'analyse de l'expérience qu'en ont eu leurs bénéficiaires. Les échanges et les enseignements ont été très riches lors des deux journées du colloque. Ils offrent de multiples prises pour mettre en débat avec les acteurs locaux les principes véhiculés par la politique de Logement d'abord et enrichir leurs pratiques.

A noter, la faible participation des bailleurs sociaux qui peut s'expliquer en partie par la tenue du congrès national de l'USH à Montpellier sur la même période. La mobilisation des bailleurs à la démarche territoriale de Logement d'abord reste un enjeu important.

Les livrables réalisés en 2021-2022	Etat de la réalisation	Indicateurs de suivi et résultats	Observations
Organisation d'un séminaire Logement d'abord, le 31 mai 2023	Réalisé	202 participants de tout le Vaucluse	Rayonnement départemental. La Ville est satisfaite de la fréquentation et considère l'objectif de sensibilisation des acteurs du territoire au Logement d'abord comme atteint, avec comme réserve la faible représentation du principal bailleur social sur Avignon.
Organisation du colloque <i>Précarité et Santé Mentale : accompagner l'habiter entre rue et logement</i> , le 24 et 25 septembre 2024	Réalisé	650 participants de toute la région PACA	Rayonnement régional. Evènement organisé en partenariat avec le Centre Hospitalier Spécialisé de Montfavet et le Conseil Local de Santé Mentale d'Avignon. Grand intérêt des professionnels pour le sujet, beaucoup d'échanges durant ces deux journées.

1.10 Action - Etude « Jeune Emploi Logement » (Mission Locale, terminée)

Assistance à maîtrise d'ouvrage confiée à la Mission Locale visant à développer poser un diagnostic sur les conditions d'accès des jeunes en situation de précarité sur Avignon au logement et à l'emploi. L'objectif était d'élaborer des préconisations afin d'initier une démarche partenariale pour mettre en œuvre des projets facilitant l'accès durable des jeunes à l'emploi et à un logement.

L'action a démarré au 1^{er} janvier 2022, par le recrutement d'une chargée d'études et s'est terminée en août 2022. Un livrable a été remis à la DDETS de Vaucluse et les résultats de l'étude ont été présentés aux acteurs du territoire, lors du séminaire Logement d'abord avignonnais du 31 mai 2023.

Les livrables réalisés en 2021-2022	Etat de la réalisation	Indicateurs de suivi et résultats	Observations
Rendu d'étude « JEL »	Réalisé	40 structures rencontrées 125 jeunes enquêtés	Remis à la DDETS de Vaucluse Restitué en public lors du séminaire LDA d'Avignon en mai 2023

1.11 Action - Observatoire (SIAO de Vaucluse, en cours)

Mise en place d'un observatoire sur le sans abrisme/logement d'abord à l'échelle de la ville d'Avignon confié au SIAO de Vaucluse.

2e semestre 2022 : Echanges préparatoires entre la Ville et le SIAO sur le cadrage de l'observatoire (périmètre et champ d'études) et la fiche de poste du chargé d'étude.

2023 : Le chargé d'observatoire (0,7 ETP) a pris son poste au SIAO le 2 février 2023. Il a dans un premier temps été formé en interne pour prendre connaissance des dispositifs d'hébergement-logement, du fonctionnement du SIAO et de l'usage du SI SIAO. Lors de cette première séquence, des rencontres ont eu lieu sur un rythme mensuel, entre le coordinateur LDA de la Ville et le chargé d'étude pour retravailler le cahier des charges et poser un cadre d'observation (ébauche d'une première grille d'analyse et d'indicateurs). A partir de mai 2023, le chargé d'étude commença à prendre contact avec plusieurs acteurs (bailleurs, services de domiciliation, acteurs de la veille sociale, etc.) afin de collecter des données. Les échanges se sont poursuivis entre la Ville et le SIAO jusqu'en fin d'année 2023 sans toutefois aboutir à la production d'un cadre d'analyse satisfaisant. Le SIAO n'a pas reconduit le CCD du chargé d'étude, son contrat s'est terminé au 31/12/2023.

2024 : Lors d'une remise à plat du projet, la Ville et le SIAO ont analysé les raisons des difficultés intervenues lors de cette année de lancement. Il en ressort un manque de temps conjoint pour cadrer le démarrage de l'action et un besoin d'éclaircir le rôle et les attentes des deux parties, notamment en termes d'animation de la démarche. La méthodologie de projet a été revue et le suivi a été assuré par les deux personnes du SIAO en charge de la mission d'observation départementale et régionale et du coordinateur LDA de la Ville. Une collaboration étroite rythmée par 5 temps d'échanges d'une demi-journée a permis de produire, en 5 mois, une grille d'analyse et une première série de traitements statistiques. Ce cadre d'analyse et les premiers résultats devaient être discutés en présence de la DDETS lors d'un comité de suivi qui devait se tenir en octobre 2024 mais des conflits d'agenda contraignent de l'ajourner à une date ultérieure.

Les livrables réalisés en 2022-2024	Etat de la réalisation	Indicateurs de suivi et résultats	Observations
Synthèse des premiers résultats	En cours de finalisation		
Définition d'une grille d'analyse et premiers traitements statistiques 2024	Terminé		

Un livrable non satisfaisant fin 2023	Incomplet	8 réunions de travail avec le chargé d'observatoire, dont deux avec les personnes en charge de l'observatoire départemental et régional du SIAO	
---------------------------------------	-----------	---	--

1.12 Action – Etude des personnes fréquentant les dispositifs de veille sociale (SIAO de Vaucluse, à lancer)

Cette étude est une proposition de reformulation d'un projet de diagnostic sur le mal-logement à Avignon prévu par la convention cadre initiale mais dont les contours n'avaient pas été précisés. La Ville a conventionné en novembre 2023 avec le SIAO pour lui confier cette étude, en lien avec sa mission de coordination de la veille sociale au niveau départemental et en lien avec sa mission d'observatoire du sans abris et du logement d'abord du territoire avignonnais.

Il ne semble pas simple pour le SIAO de s'emparer du sujet. Cette action étant corrélée à la mission d'observation locale, il faut qu'elle puisse être questionnée lors du comité de suivi de l'observatoire.

Les livrables réalisés en 2021-2024	Etat de la réalisation	Indicateurs de suivi et résultats	Observations
Pas de livrable, action non encore engagée	A initier		

1.13 Autres actions réalisées sur la durée de la convention (pas nécessairement financées par les crédits AMI)

- ✚ La **Halte de Nuit** est un accueil de nuit pour personnes sans-abris de 15 places qui existe depuis 2019. La Ville met à disposition gratuitement de l'association Habitat Alternatif Social le lieu (valorisation immobilière annuelle : 11 340 €) et le CCAS d'Avignon assure le financement et le portage des repas préparés par la Cuisine Centrale Municipale (coût annuel des repas : 37 000 €)
- ✚ Le **dispositif "Avignon Ville Solidaire"** soutient le tissu associatif qui œuvrent pour des personnes en difficulté sur diverses thématiques. Les subventions versées dans ce cadre pour des actions destinées à des personnes sans domicile représentent 52 800€⁷ en 2024, soit 47 % de l'enveloppe total.
- ✚ **Livraison en janvier 2023 de la « Maison Flammarion » qui propose 5 studios à la location à des jeunes en rupture afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.** Ce projet a reçu le soutien de la Ville à travers la mise à disposition du bien immobilier via un bail emphytéotique et la garantie d'emprunts bancaires. Il est porté par « Loger Jeunes Vaucluse » (locataire du bail et maître d'œuvre d'insertion), l'association Habitat Alternatif Social (HAS) et la Mission Locale.

⁷ Hors subvention versée chaque année Restos du cœur (13 800€) car bien que le public soit en situation très précaire, il est majoritairement en logement.

- ✚ **Soutien à la création d'un centre d'hébergement pour femmes victimes de violence** (5 logements T3) sur Avignon dans un bâtiment qui doit également accueillir un accueil de jour départemental dédié à ce public. La Ville met à disposition le bâtiment par bail emphytéotique à SOLIHA Provence qui l'a réhabilité. La mise en service doit intervenir fin 2024 début 2025.
- ✚ **Soutien à la mise en place de la Maison Mazarine**, par une subvention de 20 000€, **un lieu d'accueil et de prise en charge des femmes et des enfants victimes de violences** en Vaucluse, inaugurée en juin 2023. Ce dispositif innovant situé à l'hôpital Henri Duffaut d'Avignon propose une prise en charge médicale, psychologique, sociale et juridique. Le partenariat avec le réseau local permet de compléter l'offre en facilitant l'accès à l'hébergement et au logement.

Sur la période 2022-2024, le soutien de la Ville à ces diverses actions qui s'inscrivent dans la lutte contre le sans abris au niveau local **s'élève à 294 620€.**

1.14 Mobilisation du contingent municipal de logement social pour des personnes sans domicile

Conformément aux engagements pris en juin 2023, lors de la réunion de bilan et de perspectives du « Territoire accélérée d'Avignon », un travail a été conduit avec le service municipal « Accès au logement social » qui gère le contingent réservataire pour intégrer à son fonctionnement une logique de Logement d'abord (mobilisation de logement avec mise en place d'un étayage en fonction des besoins des demandeurs).

Un **important travail d'adaptation des outils de suivi du service** s'est déroulé sur le second semestre 2023, afin de pouvoir mieux qualifier la situation vis-à-vis du logement des demandeurs, en particulier ceux sans logement personnel.

Bien que la Ville considère que les personnes hébergées chez un particulier (qu'il soit de la famille ou non) **relèvent du sans-abrisme** du fait de la précarité de leur hébergement et de leur absence de logement personnel, **les résultats** visibles dans le tableau ci-bas **concernent les personnes sans domicile, au sens communément utilisé par l'Etat** (personnes sans-abri dépourvues de logement ou d'hébergement ainsi que les personnes hébergées en structure).

L'objectif annoncé de mobilisation d'au moins 10% du contingent municipal a été atteint en 2023 puisque **13% des logements attribués du contingent municipal l'ont été pour des personnes sans domicile : soit 20 attributions de logements** (9 pour des personnes sans-abri et 11 pour des personnes hébergées en structure ou en logement provisoire) sur un total de 153 attributions en 2023. Les personnes sans logement personnel sont priorisées par le service, ils sont surreprésentés au niveau des attributions.

Les livrables réalisés en 2023-2024	Etat de la réalisation	Indicateurs de suivi et résultats	Observations
Bilan « Logement d'abord » 2023 du service logement municipal d'Avignon	Fait	<ul style="list-style-type: none"> • Part des personnes sans domicile au sein des demandeurs enregistrés : 8% (47 ménages) • Part des personnes sans domicile au sein des positionnements en CALEOL effectués : 12% (46 positionnements) • Part des personnes sans domicile au sein des attributions de logement : 13% (20 attributions) 	Le taux de logement sociaux du contingent attribué à des personnes sans domicile (13%) est supérieur à l'objectif fixé par l'Etat à ces services au national (6,80%) et près du double de celui réalisé à l'échelle d'Avignon tout contingent confondus (7,1% en 2023, source SNE, traitement « observatoire local du sans-abrisme »)

2 Retour d'expérience sur la dynamique partenariale : avancées, réussites, difficultés, bonnes pratiques

En rappel de ce qui a été dit en préambule, la mise en place des instances de gouvernance de **la démarche AMI LDA a fédéré un large réseau d'acteurs institutionnels et de terrain** agissant dans les domaines du Social, de la Santé, du Logement, de l'Hébergement et de l'Insertion par l'activité économique du territoire.

Le comité de pilotage a réuni une vingtaine de partenaires (cf. liste des membres en annexe 1) et le comité des acteurs du Logement d'abord 90 personnes issues d'une soixantaine de services et d'organismes.

Les temps forts collectifs organisé par la Ville, avec le soutien de l'Etat (séminaire 2023 et colloque 2024) ont réuni de nombreux professionnels de diverses domaines, favorisant la diffusion des enjeux, des outils, des bonnes pratiques et des questionnements autour de la mise en œuvre du Logement d'abord sur le territoire.

Domaine d'intervention des personnes inscrites aux temps forts organisés sur le Logement d'abord

Séminaire LDA du 31 mai 2023, à Avignon

Domaine d'intervention	Personnes inscrites	%
Hébergement	22	13%
Insertion par l'activité économique	11	6%
Logement (social et/ou adapté)	38	22%
Santé	28	16%
Social	60	34%
Autres	15	9%
Total (hors intervenant)	174	100%

Colloque Précarité, Santé Mentale et Logement d'abord, du 24 et 25 septembre 2024

Domaine d'intervention	Personnes inscrites	%
Santé	59	16%
Médicosocial	70	18%
Social	107	28%
Logement (social et/ou adapté)	62	16%
Hébergement	37	10%
Insertion par l'activité économique	10	3%
Cumul de domaine ou autres	34	9%
Total général (hors intervenants)	379	100%

Si d'une manière générale **les bailleurs sociaux ont fait part de leur intérêt pour l'AMI LDA avignonnais**, en étant présents lors des rencontres partenariales et sur les commissions techniques de prévention des expulsions, nous devons désormais traduire cette dynamique sur le plan opérationnel dans d'autres aspects du projet Logement d'abord local.

La mise en œuvre d'une plateforme territoriale d'accompagnement portée par le SIAO et le développement de projet d'accompagnement pour locataires vulnérables dans le parc social sont à notre sens deux leviers qui faciliterait une plus forte implication des bailleurs sociaux et développerait l'accès au logement des personnes en situation d'habitat précaire.

Santé : La Ville travaille de manière étroite avec le **Conseil Local en Santé Mentale d'Avignon**, en articulant la démarche territoriale de Logement d'abord avec l'axe de travail « habitat et santé mentale » du CLSM. L'organisation conjointe du colloque de 2024 avec le CLSM et le Centre Hospitalier spécialisé de Montfavet a permis un rapprochement stratégique avec ce dernier. **Cette synergie naissante est un levier pour le déploiement du LDA sur le territoire et augure de futurs projets et partenariats opérationnels.**

Communauté d'agglomération du Grand Avignon : la Ville a participé aux travaux concernant la cotation de la demande de logement social. L'absence de logement étant un critère de priorisation obligatoire, la Ville a simplement veillé à ce que les nombres de points accordés aux personnes sans logement personnel soient à la hauteur des enjeux, ce qui est le cas dans la pondération retenue. Le projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID) qui inclut le système de cotation a été présenté en Conférence Intercommunal du Logement du Grand Avignon, le 22 mai 2024. Il a reçu un avis favorable des 20 membres officiels présents. Le PPGDID et la grille de cotation doivent être validés en conseil communautaire à l'automne 2024.

Conseil Départemental du Vaucluse : Les liens entre la Ville et le Conseil Départemental sur les questions d'accès au logement des personnes défavorisées n'ont pas débouché sur une stratégie commune particulière à ce sujet. La Direction Générale Adjointe *Ville émancipatrice* de la Mairie d'Avignon qui porte la démarche « AMI LDA d'Avignon » a rencontré le pôle Solidarité du Conseil Départemental du Vaucluse en décembre 2023. L'objet de la rencontre était l'articulation des politiques de solidarités à l'égard des personnes en difficulté de logement. La tension en œuvre sur les services sociaux départementaux, en termes de sollicitation du public, contraint le Département de centrer son action sur le public des familles, conformément à ses obligations en matière d'aide sociale à l'enfance. Ce contexte ne lui permettrait pas de dégager des marges de manœuvres pour développer de nouveaux projets en lien avec la démarche de Logement d'abord locale, à destination de personnes isolées en situation de précarité. Nous souhaitons suggérer la mise en place de permanence des EDES⁸ dans les accueils de jour avignonnais mais cela n'a pas été possible.

A noter, que le Conseil Départemental apporte un cofinancement au CCAS sur l'action prévention des expulsions, dans le cadre du Contrat Local des Solidarités. La Ville associe les services du Conseil Départemental aux comités de suivi annuels de deux actions de l'AMI LDA d'Avignon : l'équipe mobile de prévention des expulsions du CCAS et le renfort MOUS Gens du Voyage.

SIAO de Vaucluse : Le partenariat entre la Ville et le SIAO s'est renforcé du fait des actions qui lui ont été confiées dans le cadre de l'AMI LDA d'Avignon. La collaboration est fructueuse. A noter, le besoin de la Ville d'être mieux positionnée dans la dynamique de coordination de la veille sociale sur son territoire. La Ville n'est pas toujours associée aux discussions ou à la mise en place des projets. Il reste des marges de progrès en ce sens afin d'avoir une meilleure articulation entre la démarche de Logement d'abord avignonnaise et l'animation de la veille sociale.

La mise en place du comité stratégique du SIAO entre le second semestre 2023 et la fin du premier semestre 2024 a nécessité plusieurs ateliers de travail et des réunions collectives. La Ville qui projetait d'organiser des groupes de travail liés aux différents axes de la feuille de route Logement d'abord locale a mis de côté ces projets pour ne pas

⁸ Espaces Départementaux des Solidarités.

être redondant avec l'émergence du comité stratégique du SIAO et ne pas sursolliciter les acteurs locaux. **La méthodologie de projet AMI LDA de la Ville a été réajustée.** Des temps de travail collectifs seront organisés, **en fonction de besoins ciblés en concertation avec la DDETS et le comité stratégique du SIAO.**

Au niveau de la **communication institutionnelle**, la Ville d'Avignon rend visible le Logement d'abord auprès du grand public en publiant régulièrement des articles ou des brèves (cf. annexe), dans le magazine municipal distribué à l'ensemble des administrés. Le partenariat avec le service logement du Grand Avignon permet également de visibiliser l'AMI LDA dans des communications spécialisées, telle que la newsletter du PLH.

3 Perspectives : nouvelle feuille de route et chantiers 2025

Poursuivre l'accompagnement des actions de la convention AMI LDA

Appuyer l'émergence de projets dans le champ de la santé mentale et de l'habitat (axe stratégique)

- Consolider la prévention des expulsions sur le versant « santé » : poursuivre le diagnostic des besoins auprès des bailleurs sociaux
- Poursuivre le travail de sensibilisation des acteurs et l'accompagnement de la mise en place d'un dispositif *Un Chez-Soi d'abord* à une échelle territoriale comprenant Avignon, avec une vigilance à ce que le dispositif ne soit pas seulement réservé aux jeunes de moins de 25 ans, comme cela est expérimenté actuellement à l'échelle du bassin de Carpentras et d'Orange⁹.

Développer une synergie entre acteurs autour des pratiques liées au Logement d'abord

- Objectif à court terme : échanges de pratiques entre associations du territoire autour des dispositifs Logement d'abord (d'accès direct au logement avec un accompagnement)
- Objectifs à moyen terme : inclure les bailleurs à cette dynamique ainsi que les centres de formation des professionnels du social et de la santé

La mise en place d'une **plateforme territoriale d'accompagnement** aurait un effet levier sur la synergie entre acteurs et le développement de nouvelles pratiques. La Ville reste comme convenu dans une position d'attente vis-à-vis du SIAO, le sujet étant travaillé par la DDETS de Vaucluse.

Il y a un enjeu important de coordination entre la DDETS et la Ville sur ces sujets. Cet axe doit pouvoir **se construire en parallèle du développement de l'accompagnement « hors les murs »** par les CHRS.

⁹ Dispositif *Toit d'abord*, géré par l'association Rhésos avec le soutien de la DDETS de Vaucluse et de l'ARS PACA

Travail interne à la Ville d'Avignon pour poursuivre l'évolution des pratiques :

- Au niveau du service logement, en intégrant à son fonctionnement une systématisation des évaluations sociales pour les personnes dépourvues de logement, avec la mise en place d'un accompagnement adapté, si besoin.
- Au niveau du CCAS et en particulier pour le service domiciliation, avec un enjeu de renforcement des liens avec le SIAO et le réseau de la veille sociale et de l'hébergement logement.
- Avec un objectif de structuration des liens entre le service municipal de logement et le service de domiciliation du CCAS.

Développer la production de logement

- Poursuivre le développement d'une offre de logement adapté, en s'appuyant sur le parc immobilier municipal
- Favoriser la mobilisation du parc privé à des fins sociales, en lien avec les deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU) de la Ville d'Avignon

Annexes

Annexe 1 : Liste des membres du comité de pilotage

Annexe 2 : Stratégie « logement d'abord » du territoire avignonnais

Annexe 3 : Liste des actions conventionnées (2021-2024) et stade d'avancement (statut)

Annexe 4 : Détails financiers de l'apport de la Ville à la lutte contre le sans abris, hors convention « territoire accélérée Logement d'abord »

Annexe 5 : Programme et affiche du colloque 2024 « *précarité et santé mentale : accompagner l'habiter entre rue et logement* »

Annexe 6 : Exemple de publications sur le Logement d'abord dans le magazine municipal et autres supports institutionnels locaux

Listes des institutions invitées au comité de pilotage « Avignon, territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord »

Ville d'Avignon et son Centre Communal de l'Action Sociale

Etat

Préfecture de Vaucluse

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) du Vaucluse

Direction départementale des territoires (DDT) de Vaucluse

Délégation départementale du Vaucluse de l'Agence Régionale de Santé PACA

Collectivités territoriales

Conseil départemental de Vaucluse

Communauté d'agglomération du Grand Avignon

Institutions hospitalières

Centre Hospitalier de Montfavet

Centre Hospitalier d'Avignon

Organismes de sécurité sociale

Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse

Mutualité Sociale Agricole Alpes Vaucluse

Fondation, fédérations, organismes représentatifs et acteurs liés au Logement d'abord

Association Régionale des organismes HLM (ARHLM) PACA Corse

Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) PACA Corse

Fondation Abbé Pierre

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) de Vaucluse

Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ) PACA & Corse

Union Régionale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (URCLLJ) PACA

Union Professionnelle du Logement Accompagné (UNAFLO)

Stratégie Logement d'abord du territoire avignonnais

Présentée en comité des acteurs du Logement d'abord le 26 janvier 2023

Enjeux transversaux :

- ✓ *Porter une attention particulière sur l'accès et maintien dans le logement des jeunes et des personnes vieillissantes*
- ✓ *Favoriser le développement des démarches d'aller vers*

Orientation 1 : Améliorer la connaissance des publics au niveau local

- Développement d'une démarche locale d'observation sociale dans le champ du Logement d'abord

Orientation 2 : Faciliter l'accès au logement des personnes sans domicile, en lien avec la mobilisation de l'accompagnement

- Renforcement des liens existants entre bailleurs, réservataires et acteurs de l'accompagnement
- Favoriser l'attribution de logements sociaux aux personnes sans domicile ou risquant de l'être

Orientation 3 : Produire et mobiliser plus de logements adaptés aux besoins des personnes sans domicile, en tenant compte des enjeux d'équilibre social des territoires

- Produire des logements sociaux adaptés aux besoins des personnes sans domicile

Orientation 4 : Prévenir les situations de rupture de logement sur Avignon (en lien avec le PDALHPD de Vaucluse)

- Consolider le travail de prévention des expulsions des acteurs du territoire
- Intervenir en amont des procédures d'expulsions, en particulier dans le parc privé
- Faciliter les mutations

- Repérer les situations de détresse en logement pouvant conduire à une rupture de logement

Orientation 5 : Favoriser les approches croisées entre le sanitaire et le social dans les dispositifs d'accompagnement (en lien avec les travaux du Conseil Local en Santé Mentale)

- Dresser un état des lieux des besoins de l'accès aux soins des personnes sans domicile ou en voie d'expulsion domiciliaire
- Favoriser la pluridisciplinarité et renforcer la coordination entre les acteurs du social et de la santé

Orientation 6 : Développer une culture commune autour du Logement d'abord

- Faciliter la formation des professionnels intervenant auprès de personnes en situation de précarité sur les approches et les pratiques liées au Logement d'abord
- Favoriser les échanges entre les acteurs liés au Logement d'abord

Annexe 3

<p align="center">PLAN D'ACTION Démarche de mise en oeuvre accélérée du plan Logement d'abord du territoire avignonnais</p>					
Champ de l'action		Actions	Porteurs	Présentation	Statut de l'action
Coordination	1	Coordination	Ville d'Avignon	Coordinateur en charge de la réalisation du plan LDA avignonnais : mise en œuvre du plan d'action et animation partenariale	En cours
Veille sociale (services "de rue")	2	Accompagnement vers le logement des personnes domiciliées au CCAS	CCAS d'Avignon	Financement d'1 ETP de travailleur social pour fluidifier les parcours vers l'hébergement et vers le logement des personnes domiciliées au CCAS d'Avignon	Lancement
	3	Renfort des équipes de médiation de rue et de la veille sociale	SIAO de Vaucluse	Financement d'1 ETP de travailleur social au SIAO qui viendra en soutien des équipes de rue intervenant sur Avignon, afin de renforcer l'accès aux droits et à l'hébergement logement des personnes à la rue sur Avignon	Lancement
	4	Accueil de jour le Passage	SOS Solidarités	Renfort de l'accueil de jour le Passage d'Avignon pour faciliter l'accompagnement social et l'accès à l'emploi des plus démunis	En cours
	5	Accompagnement global pour ménages en habitat précaire (ex-renfort MOUS GDV)	SOLIHA Provence	Renforcement de l'équipe MOUS pour accompagner des ménages en campement illicite ou en squats sur Avignon : insertion globale (pro., santé, logement)	En cours
Accès au logement	6	Mesures d'accompagnement Logement d'abord	Cap Habitat	Quinzaine de mesures d'accès direct de la rue au logement (orientation SIAO), avec accompagnement global renforcé. Travail sur la fluidité du statut d'occupation au sein d'un même logement (hébergement si besoin, sous-locataire puis locataire)	En cours
Maintien dans le logement	7	Service de prévention des expulsions	CCAS d'Avignon	Equipe mobile de prévention des expulsions (4 ETP), principe d'aller vers à tous les stades des procédures d'expulsion pour impayés de loyer jusqu'à la résolution de la situation, avec un focus sur la prévention amont dans le parc privé.	En cours
Diffusion d'une culture LDA	8	Diffusion d'une culture LDA	Ville d'Avignon	Organisation de temps collectifs et d'échange autour du logement d'abord	En cours
Observation / connaissance	9	Observatoire LDA Avignon	SIAO de Vaucluse	Création d'un observatoire sur le sans abris et le logement d'abord local	En cours
	10	Etude des personnes fréquentant les dispositifs de veille sociale	SIAO de Vaucluse	Etude sur les usagers (profils et besoins) des accueils de jour, des services de domiciliation, des maraudes et des équipes de rue sur Avignon	A lancer
	11	Etude "Jeunes Emploi Logement"	Mission Locale du Grand Avignon	Etude en lien avec les acteurs concernés et devant déboucher une série de préconisations pour la mise en place d'une stratégie d'accès au logement et à l'emploi des jeunes sur le territoire	Action terminée
Maintien dans le logement (PROJET)	12	KAIROS - Prévention des ruptures de logement liées à la santé mentale	Association l'Olivier	Equipe d'aller vers pluridisciplinaire, intervention à domicile (parc social et privé), accroche avec les personnes et de (re)mise en lien avec les services d'accompagnement de droit commun. Accompagnement orienté rétablissement	Projet d'action (non inclus à la convention)

Annexe 4

Financements Ville-CCAS d'actions relevant de la lutte contre le sans abris (hors AMI LDA Avignon)						
Actions	Porteurs	2022	2023	2024	Total	Description de l'action
Halte de nuit	HAS	48 340 €	48 340 €	48 340 €	145 020 €	Mise à disposition du bâtiment par la Ville (11 340€), fourniture et livraison de 17 repas quotidien par le CCAS (37 000€)
Subventions "Avignon Ville Solidaire" pour des actions destinées à des personnes sans	Divers	39 000 €	37 800 €	52 800 €	129 600 €	Soutien aux associations de la veille sociale pour des actions d'accès aux droits et d'aide alimentaire et pour des associations proposant de de l'hébergement et du logement pour personnes sans domicile
Maison Mazarine	CH d'Avignon			20 000 €	20 000 €	Subvention pour la Maison Mazarine versée en 2024. Service pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugales avec un accompagnement global (accompagnement social et sanitaire) en lien avec les acteurs du territoire.
Autre action en faveur des femmes victimes de violence (hébergement, accompagnement	SOLIHA Provence					Cession immobilière temporaire (bail à réhabilitation) d'un bâtiment communal pour la création d'un centre d'hébergement et d'un accueil de jour pour femmes victimes de violence
Maison Flammation (logement temporaire pour jeunes en rupture)	HAS					Cession immobilière temporaire (bail à réhabilitation) pour un projet de logement accompagné à destination de jeunes (Maison Flammarion gérée par HAS)
Total 1		87 340 €	86 140 €	121 140 €	294 620 €	
Mobilisation du service logement Ville pour personnes sans domicile	Ville		31 288 €		31 288 €	Valorisation en 2023 de 13 % de la masse salariale du service (240 000€), en lien avec la proportion de l'activité dédiée à l'accès au contingent municipal des personnes sans domicile (13% des logements du contingent attribués en 2023 l'ont été pour des personnes sans domicile (sans abri ou en structure d'hébergement))
Total 2		87 340 €	117 428 €	121 140 €	325 908 €	

Détails subventions "Avignon ville solidaire" valorisées pour l'A.M.I. LDA				
	2024	2023	2022	Précision
Subventions (convention pluriannuelle)				
Hébergement logement				
Mas de Carles	9 000 €	9 000 €	9 000 €	
AHARP	6 000 €	6 000 €	6 000 €	
Habitat et Humanisme	3 000 €	3 000 €	3 000 €	
Accès aux droits				
Secours Catholique	4 000 €	4 000 €	4 000 €	
Aide alimentaire				
Secours populaire	6 000 €	4 000 €	4 000 €	
Restos du cœur	13 600 €	13 600 €	13 600 €	Ne pas prendre en compte, public principalement non SDF
Croix Rouge	4 000 €	4 000 €	4 000 €	
Banque alimentaire	8 000 €	6 000 €	6 000 €	
Subventions (hors convention pluriannuelle)				
Mobil' Douche	5 000 €			Financé à partir de 2024
Le Refuge	3 000 €		3 000 €	Hébergement jeunes LBGTQ. Pas de demande en 2023
Cent pour un	1 800 €	1 800 €		Hébergement citoyen pour migrants
Passerelle	3 000 €			
				30
TOTAL	66 400 €	51 400 €	52 600 €	
Total hors Restos du cœur	52 800 €	37 800 €	39 000 €	

Annexe 5 : Programme et affiche du colloque 2024

AVIGNON

COLLOQUE PRÉCARITÉ ET SANTÉ MENTALE

mardi
24
ET
merc.
25
SEPT.
2024

Accompagner « l'habiter », entre rue et logement

24
SEPT

Clinique de la précarité :
« Mieux comprendre pour
mieux (sup)porter »

Ciné-débat au cinéma Utopia

25
SEPT

« De la rue au logement,
l'accompagnement à l'épreuve du vécu »

INSCRIPTION

Comme la maladie mentale et les addictions, la précarité est l'objet de stigmatisation. L'association des deux entraîne ainsi une double stigmatisation, celle de la maladie et celle de l'exclusion. Accompagner les publics précaires s'apprend auprès d'eux, auprès de professionnels experts, et dans le cadre de réflexions collégiales et de regards cliniques, sociologiques et anthropologiques. C'est ce que nous vous proposons tout au long de ce colloque...

MARDI
24 SEPTEMBRE

Salle polyvalente Félixien Florent à Montfavet

Clinique de la précarité « Mieux comprendre pour mieux (sup)porter »

Organisé par le Centre Hospitalier de Montfavet

9h Accueil du public

9h30 Mot de bienvenue et présentation du colloque

- Lok SOURIAU**
Directeur Territorial ARS Vaucluse
- Marie-Laure PIQUEMAL-RATOUIT**
Directrice du Centre Hospitalier de Montfavet
- Frédérique CORCORAL**
Adjointe déléguée au quartier Ouest et à l'accompagnement des personnes en grande précarité
- Sabine GIRARDIN**
Directrice du SIAO de Vaucluse

10h Clinique de l'exclusion

- Dr Sylvie ZUCCA QUESEMANT**
Psychiatre et psychanalyste, auteure de *Je vous salue ma rue*

11h Addiction et précarité

- Dr Stéphanie BOICHOT GEIGER**
Addictologue, Médecin chef de service à la Préfecture de Police de Paris

12h Diffusion de témoignages audio de personnes à la rue accompagnées par l'équipe mobile psychiatrie précarité du CH Montfavet

12h30 à 14h Pause méridienne et séance de dédicace des ouvrages du **Dr Sylvie ZUCCA QUESEMANT**

14h Clinique de la désocialisation, regard sociologique et anthropologique sur la marge, la désocialisation, l'abandon de soi, la fatalité, le rejet et l'impuissance. Présentation de l'équipe mobile psychiatrie précarité MARSS (Mouvement et Action pour le Rétablissement Sanitaire et Social) de l'AP- HM

- Emilie LABEYRIE**
Psychologue Clinicienne
- Dr Elisabetta MONFARDINI**
Psychiatre
- Julien GRARD**
Ingénieur de recherche hospitalier (anthropologie sociale et de la santé)

15h45 Diffusion de témoignages audio de personnes à la rue accompagnées par l'équipe mobile psychiatrie précarité du CH Montfavet

16h Échange libre avec le public, retours sur les éléments théoriques et expérimentels de la journée

17h Clôture de la première journée

SOIRÉE
Cinéma Utopia Avignon Intramuros

Ciné-débat

Organisé par le conseil local de santé mentale (CLSM) Séance 7,50 €

20h Projection du film en présence du réalisateur **Xavier GAYAN** « Au Clémenceau » en présence de l'auteur. Le Clémenceau est un bar laboc PMU fréquenté par une clientèle populaire à Saint Raphaël. Il y a les clients qui ne font que passer et les habitués qui viennent combler leur solitude. Il y a Gérard, Choukri ou l'Alsacien, les gratteurs de FDJ ou les leviers de coude d'un soir...

MERCREDI
25 SEPTEMBRE

Salle polyvalente Félixien Florent à Montfavet

« De la rue au logement, l'accompagnement à l'épreuve du vécu »

Organisé par la Ville d'Avignon, avec le soutien de l'État

9h Accueil du public

9h30 Ouverture de la journée

- Cécile Hello**
Maire d'Avignon
- Frédérique Corcoral**
Adjointe déléguée au quartier Ouest et à l'accompagnement des personnes en grande précarité
- Christine Maison**
Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) de Vaucluse

9h45 Second plan Logement d'abord (2023-2027)

- Lucie Gonzalez**
Cheffe de projet, Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL)

Le « Un chez-soi d'abord » et son déploiement en France

- Raphaël Bouloudnine**
Coordinateur national du Un chez-soi d'abord et référent santé à la DIHAL

10h30 Le rétablissement en pratique, accompagnement orienté rétablissement en santé mentale, principes et outils

- Raphaël Bouloudnine**
Coordinateur national du Un chez-soi d'abord, DIHAL
- Nathalie Godrose et Isabella Bourrachot**
Médiatrices de santé à ESPER PRO, plateforme régionale de pair-aidance

12h à 13h30 Pause méridienne

13h30 Diffusion de témoignages audio de personnes à la rue accompagnées par l'équipe mobile psychiatrie précarité du CH Montfavet

13h45 Restitution de l'étude « le Logement d'abord saisi par ses destinataires » avec la participation de personnes accompagnées et de professionnels du territoire

- Julien Lévy et Gabriel Urribelarra**
Sociologues, auteurs de l'étude, co-porteurs de la Chaire PUBLICS des politiques sociales du Laboratoire PACTE de l'Université Grenoble Alpes

Temps d'échange : « parcours »

15h Pause

Temps d'échange : « temporalité(s) de l'accompagnement »

16h30 Clôture

Annexe 6 : exemple de publications sur le Logement d'abord dans le magazine municipal et autre

Article paru en décembre 2024

REGARD(S)

LOGEMENT D'ABORD DE LA RUE AU LOGEMENT, AVIGNON S'ENGAGE

T. Michelangeli - P. Christophe Aubry



▲ En 2022, 170 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individuel (recouvrement des droits et accès au logement) au sein de l'accueil de jour Le Passage, sur 13 000 passages au total

Solidaire et volontaire face aux personnes vulnérables et sans-abris, la Ville d'Avignon s'engage en utilisant tous les leviers possibles pour les aider et leur proposer une solution de logement, notamment à travers son parc social, mais également en coordonnant un maillage partenarial modulable et pluridisciplinaire. Depuis 2021, la Ville est conventionnée comme territoire de mise en œuvre accélérée du Plan national Logement d'Abord, intégrant ainsi la 2^e vague de labellisation aux côtés de 22 autres collectivités : un engagement et une politique publique saluée par l'État, qui porte ses fruits !

Le Logement d'Abord (LDA) est un plan quinquennal dont l'ambition est de diminuer le nombre de personnes sans domicile et de les orienter vers le logement, grâce à un accompagnement adapté. Rendre plus efficace la lutte contre le sans-abrisme sur le territoire, tel est le but de la démarche locale de Logement d'Abord, l'un des principaux enjeux étant d'enrichir les partenariats entre acteurs du logement et de l'accompagnement (social, santé, hébergement), pour mieux répondre aux besoins des personnes en difficulté. Les publics visés sont les personnes sans-abris, en structure d'hébergement ou hébergées chez un tiers, en habitat précaire, en logement inadéquat ou en situation de détresse pouvant conduire à une rupture de logement.

Un maillage partenarial pour agir concrètement
La Ville met en œuvre depuis trois ans cette démarche, en lien avec l'État, et anime un large réseau partenarial, réunissant plusieurs porteurs de projets (dont CCAS, SIAO, SOS Solidarités, SOLIHA, Cap Habitat, Mission Locale). « Très peu de villes sont financées pour porter en direct le Logement d'Abord », précise Frédérique Corcoral, adjointe à l'accompagnement des personnes en grande précarité. « C'est un vrai engagement. Nous faisons appel à des partenaires, pour financer et soutenir des projets. Avignon concentre le plus

d'hébergement d'urgence du Vaucluse (80 %, ndr) mais l'offre est limitée. De plus, outre les difficultés d'accès au logement, se rajoutent également une dégradation de la santé mentale suite à la crise Covid. Chacun a son rôle à jouer pour faire le lien, alerter, aider. » Le 6 décembre, trois élus d'Avignon, Mmes Corcoral et Lepage, ainsi que M. Bluy, réuniront bailleurs sociaux et Hôpital de Montfavet sur le sujet.

Le CCAS, acteur de la prévention des expulsions

Prévenir les situations de rupture de logement est l'une des orientations fortes du LDA sur Avignon. Grâce à l'apport des crédits spécifiques (173 400 €, soit un tiers de l'enveloppe totale), la direction Inclusion sociale du CCAS d'Avignon a pu compléter ses missions et créer un service dédié à la prévention des expulsions pour agir en amont du sans-abrisme, notamment sur la question du maintien dans le logement. Le CCAS a pu expérimenter de nouvelles modalités d'accompagnement basées sur les principes de « l'aller vers », renforcer ses relations partenariales et structurer son activité historique de domiciliation, dont l'objectif est de passer de la rue au logement. 100 expulsions de ménages avignonnais ont ainsi pu être évitées en 2022. « Le but c'est d'éviter de basculer à la rue,

explique Mireille Lambert, directrice du CCAS. Trois travailleurs sociaux et un agent administratif ont été recrutés pour travailler en amont des expulsions et accompagner les personnes. C'est une expérience novatrice qui marche, plébiscitée par l'État et les partenaires. » Une expérience qui permet aussi de détecter d'autres problématiques liées notamment à la santé mentale et là encore, d'orienter vers un parcours adapté et constructif.

Le SIAO coordonne les acteurs sociaux

Enfin, le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation du Vaucluse, gestionnaire du 115 (numéro d'urgence, 24h/24, 7j/7), est une plateforme unique qui accueille et oriente toute personne en situation de précarité et d'exclusion. Son objectif principal est de simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et au logement et de renforcer l'accès aux droits. Le LDA permet au SIAO 84 de soutenir davantage les équipes mobiles de rue et de créer un observatoire local du sans-abrisme. ▲

À noter : l'application mobile du SIAO84 « Sur ma route » recense tous les lieux et services utiles aux personnes en difficultés (sans abonnement téléphonique)

494 283 €, c'est la subvention accordée par l'État à la Ville d'Avignon en 2023 au titre du LDA

1/4 des personnes inscrites au service Logement de la Ville sont sans résidence stable

75 % du parc social avignonnais est situé dans le périmètre NPNRU

15 000 logements sociaux à Avignon sont détenus par trois principaux bailleurs (Grand Delta Habitat, Erilia et CDC Habitat Social)

ACCÈS AU LOGEMENT UN SERVICE ACTIF ET RÉACTIF

Le service municipal « Accès au logement » participe à la réponse apportée par la Ville aux ménages sans résidence stable de la commune. En charge de la gestion du contingent municipal de logements sociaux, le service dispose chaque année d'une centaine de logements sur lesquels positionner des candidats. À noter que le parc social avignonnais est très dévê, avec près d'un logement sur trois des résidences principales. Jean-Marc Bluy, adjoint délégué à l'habitat et au logement, reçoit près de 150 personnes chaque mois, lors de permanences organisées au sein des mairies et du service dédié : « Au travers du logement social, nous apportons notre contribution aux orientations du Logement d'Abord en nous préoccupant de personnes en grande précarité, en particulier quand elles sont en situation de handicap. On reçoit les administrés physiquement, on est le seul à le faire, on essaye de trouver des solutions. L'an dernier, sur 253 dossiers positionnés au sein des bailleurs sociaux, 179 personnes ont obtenu un logement, soit près d'un ménage rélogé tous les deux jours. »

ACCUEIL DE JOUR LE PASSAGE CRÉER DU LIEN POUR AIDER À SORTIR DE L'ENGRENAGE

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, le groupe SOS Solidarités a ouvert un accueil de jour à Avignon (Bd Emile Desfont) en novembre 2021, notamment grâce au financement LDA (70 000 €) sur un budget global de 300 000 €. L'équipe du Passage (6 professionnels et 4 bénévoles) accueille chaque jour, une file active de 60 à 80 personnes, dont 20 % de femmes... (suite du reportage sur avignon.fr)

Lire + sur



Article paru en novembre 2022

INITIATIVE(S)

SOLIDARITÉ LA CAUSE DES FEMMES ET DES ENFANTS

Mobilisée contre les violences faites aux femmes, grande cause gouvernementale, Avignon voit naître deux grands projets de lieux solidaires pour protéger les victimes et les aider à se reconstruire. Des projets complémentaires qui placent la Ville en tête de proue de dispositifs d'accompagnement efficaces et de prise en charge exemplaires.

T.D. Michelangeli P DR

Avec la création de « la Maison des femmes et des enfants » au Centre hospitalier d'Avignon, c'est un lieu unique qui ouvrira en janvier 2023 : un lieu ressource assurant une prise en charge globale, complétée par l'équipe mobile territoriale « violences faites aux femmes ». Novatrice par son accueil croisé des femmes victimes et des enfants en danger, cette Maison intégrera le volet santé à l'accompagnement global des patients, ce qui est rare. Et cohérent : « Situé à l'entrée de l'hôpital, à côté de la maison médicale, ce projet vise à être un lieu à part, précise Sandy Duval, sage-femme coordinatrice. Un lieu cocooning, hors du temps, accessible et protégé. » La nouveauté : le parcours médico-légal et judiciaire complet des victimes, résultat d'un travail de deux années avec la Préfecture et la Justice (dans le cadre d'appels à projets de l'Agence Régionale de Santé PACA). Et une urgence d'après les chiffres du Vaucluse : depuis début 2022, plus de 200 victimes ont déjà déposé plainte ! « En un seul et même lieu accueillant, on donne l'opportunité aux patientes et aux enfants d'accéder à une prise en charge globale par une équipe pluriprofessionnelle », confirme le directeur du CHU Pierre Fuzelli. 5 jours sur 7, de 9 h à 15h, il s'agit d'un lieu d'accueil, d'audition, d'examen, de soins médicaux, psychologiques, sociaux... » Si le financement pour l'exploitation de ce dispositif est assuré par les autorités de santé, c'est un vrai plus qui a fait le CHU en choisissant d'avancer lui-même l'investissement des travaux de réhabilitation de la villa, soutenus en partie par l'ARH et la Ville d'Avignon. « Nous avons tenu à ce que ce projet existe et prenne sa place de façon pérenne. »

Hébergement d'urgence

Complémentaire, l'accueil de jour départemental pour femmes victimes de violence sera déplacé d'ici le premier trimestre 2024 dans un bâtiment proche de l'hôpital, mis à disposition depuis 2021 par la Ville d'Avignon au bailleur Soliha. Cet hébergement solidaire d'urgence, géré par l'association Rhéso, ouvrira après des travaux de réhabilitation prévus en 2023.



Numéros d'écoute anonymes et gratuits
3019 Violences Femmes Info
119 Allo enfance en danger
17 Police secours
115 Urgences

Un espace d'accueil à la Police municipale

Le savez-vous ? Une permanence d'accompagnement et d'écoute est ouverte au poste de police municipale (10 place Pie). Une policière dédiée et formée accueille, guide et oriente les victimes pour les démarches à accomplir.

25 novembre : une journée dédiée aux femmes

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville d'Avignon et plusieurs associations (CIDFF, Planning Familial, Femmes Solidaires, Rhéso, Amnesty International, Osez le Féminisme...) se mobilisent pour organiser des actions : notez la manifestation collective au départ de la Cité administrative le 19 novembre à 14 h 30.
+ d'infos : avignon.fr

avignon.fr N° 65 | novembre 2022 | avignon.fr

ZOOM(S)

UN TOIT POUR TOUS : LA VILLE SOLIDAIRE

Avignon la solidaire met tout en œuvre pour accompagner les personnes en difficulté : jeunes en insertion, mal-logés, sans-abris, femmes victimes de violences conjugales... Pour tous ces profils, la question de l'accès au logement demeure centrale. C'est pourquoi la Ville apporte un soutien marqué aux initiatives qui se développent sur son territoire.

† Brice Théate - © Grégory Quittard

La Maison partagée Flammarion va accueillir ses premiers locataires d'ici fin janvier. Neuf mois de travaux ont été nécessaires pour réhabiliter ce bâtiment des années 1930, à l'abandon depuis des années. Cinq logements destinés à des jeunes de 18 à 30 ans en insertion ont été créés. Ce projet solidaire est porté par l'association Loger Jeunes Vaucluse (LJV) qui a pris en charge le chantier réalisé par des entreprises locales et des associations d'entraide. Des travaux d'envergure ont été menés pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment : réfection de la toiture, installation de panneaux solaires et photovoltaïques, mise en place du chauffage au sol via une pompe à chaleur, isolation renforcée...

Un accompagnement social

Les logements, d'une trentaine de mètres carrés en moyenne, seront meublés et dotés d'une cuisine équipée. « Les loyers oscilleront entre 180 et 200 € et les tarifs de l'énergie seront très bas », assure Christian Lauvin, président de LJV. Coût total du chantier : 480 000 €. Propriétaire de la Maison, la Ville a apporté tout son soutien au projet en garantissant un prêt à 100%. Les futurs résidents seront sélectionnés et aidés dans leur recherche d'emploi ou de formation par la Mission locale jeunes du Grand Avignon. Un accompagnement social sera assuré par l'association Habitat Alternatif Social. Une charte de vie en commun sera élaborée de façon collaborative. Une personne employée en service civique, présente six jours sur sept, veillera à son respect. ▲



La Maison Flammarion, située boulevard Capdevilla, offre une surface habitable de 170 m²

LOGEMENT D'ABORD

La Ville d'Avignon a rejoint en 2021 le dispositif Logement d'Abord mis en place par l'État pour réduire le nombre de sans-abris. Elle s'est engagée à mener 10 actions pour renforcer son action sur son territoire. Le 26 janvier un comité se réunira à l'Hôtel de Ville en compagnie d'acteurs locaux des secteurs concernés (social, hébergement, logement, santé, insertion). Objectif : élaborer ensemble une stratégie commune pour prévenir et réduire le « sans-abrisme ». La Ville lutte déjà activement en la matière, via le déploiement d'une équipe mobile de prévention des expulsions portée par le CCAS.

UN ABRIS POUR LES FEMMES

Fin 2022, la Ville a signé une convention avec l'association Rhéso en vue de la création d'une maison destinée aux femmes victimes de violences conjugales. Elle comprendra cinq logements et un accueil de jour départemental. Cette maison prendra place dans un bâtiment propriété de la Ville composé d'un ancien bloc de logements (entre 52 et 63 m²) et d'une dépendance contiguë. Des travaux de réhabilitation seront menés dès ce 1^{er} trimestre 2023. Montant de l'opération : 820 865 €. Le site devrait ouvrir ses portes courant 2024.

avignon(s) N° 67 | janvier 2023 | avignon.fr

ASSOCIATION HAS

Une halte pour sans-abri

Depuis 3 ans, l'association HAS (Habitat Alternatif Social) gère une halte de nuit pour sans-abri au sein de la Maison Perthuis (36 avenue Eisenhower) mise à disposition par la Ville. Cet hébergement d'urgence propose 15 places pour adultes, hommes et femmes, seuls ou en couple. Chose rare : les animaux de compagnie y sont acceptés. « Les lieux sont ouverts de 17 h à 7 h », précise Nadia Nefzaoui, cheffe de service. *La venue qui veut, mais ce n'est pas pour autant « premier arrivé, premier servi ». On favorise les primo arrivants, les femmes, les porteurs de handicaps. Certains souffrent de problèmes d'addiction, on ne peut pas exclure des personnes qui sont déjà en situation d'insertion. » Des permanences médicales et sociales sont assurées sur place, et un accès continu à une hygiène est possible. En plus des chambres, deux douches avec toilettes sont disponibles ainsi qu'une pièce collective avec café et jeux de société. « Nous n'avons pas le droit de cuisiner. Des repas sont livrés tous les soirs par le CCAS » indique Nadia Nefzaoui. Aucun heurt avec le voisinage n'est à déplorer : « Les gens qui viennent ont passé toute la journée dehors... Quand ils arrivent, ils sont fatigués et ils n'ont qu'une envie : dormir. »*



L'équipe de HAS (au centre la cheffe de service Nadia Nefzaoui) aux côtés de personnes accueillies à la halte de nuit, âgées de 18 à 88 ans



Brève parue en avril 2023

QUARTIER(S)

QUEST PRÉVENTION LOGEMENT

Dans le cadre du « Plan Logement d'abord » porté par la Ville, une réunion publique baptisée « Rencontre prévention logement » se tiendra à la MPI¹ Monfleury à 9 h 30 pour les personnes qui rencontrent des difficultés financières au sein de leur logement.

Le 6 avril



Équipe



Le service Habitat-PLH se déplace une fois par an sur le territoire sous forme de « sortie d'équipe ». Après Roquemaure, Verdène, Le Pontet, et Entraigues-sur-la-Sorgue, c'était cette année le tour de Rochefort-du-Gard. L'occasion de découvrir les projets, ainsi que l'étendue des tâches des élus et des équipes communales. Nous avons pu profiter d'une visite complète de l'opération du Galoubet : maison en partage, logements sociaux, accession privée, démarche d'éco labellisation, restaurant municipal ...

Une belle journée qui nous rappelle tout l'intérêt de notre travail quotidien. Grand merci pour l'accueil, et appel à candidature pour l'année prochaine !

Plan partenarial

La mise en place de la cotation, doit intervenir d'ici le 31 décembre de cette année. La délibération à prendre par l'agglomération s'inscrit dans le cadre du "PPGDI" (Plan Partenarial de Gestion de la Demande

et d'Information des Demandeurs). Sur la base des orientations de la CIJ inscrites dans notre CIA, et des travaux menés depuis 2020, le service travaille à la finalisation de ce document de référence.

Logement d'abord

La Ville d'Avignon a organisé le 31 mai, avec le soutien de l'État, un séminaire sur la politique du Logement d'abord. 200 professionnels issus de l'agglomération et de tout le Vaucluse sont venus assister aux différentes tables rondes et échanger avec les participants. Le « Logement d'abord » vise la réduction du sans-abrisme à travers une plus grande coopération entre les acteurs du logement et de

l'accompagnement (social, santé, hébergement, insertion professionnelle), afin de trouver des réponses collectives aux enjeux liés à l'accueil et au maintien dans le logement des personnes et des familles vulnérables.

La Ville développe des actions pour améliorer la connaissance des publics sans domicile ou risquant de l'être, étoffer l'offre d'accompagnement vers et dans le logement, développer la prévention des expulsions et développer une culture partagée autour du Logement d'abord.



Financements

Le bureau communautaire du 22 janvier 2023 a adopté le nouveau règlement d'attribution des aides à la production de logement social.

Il s'agit d'une actualisation de notre dernière réglementation datant de 2020. Elle vise à :

- ➔ Réaffirmer le principe de concertation et d'association du Grand Avignon et des communes. Il est en particulier demandé la consultation du service Habitat-PLH et de la commune en amont des projets.
- ➔ Compléter les engagements du bénéficiaire en incluant la signature de la Charte Partenariale des Attributions du Grand Avignon, adoptée en conseil communautaire le 26 septembre 2022.
- ➔ Relever le plafond de coût, appliqué pour toutes les aides complémentaires, à 2 200 € HT par m² de surface utile, de manière à s'adapter à l'évolution du contexte.

Il est rappelé que les aides et la garantie d'emprunt ne sont pas de droit. Elles font l'objet de délibérations après avis de la Commune où se situe le projet. + d'infos : ph@grandavignon.fr

Communauté d'agglomération du Grand Avignon
320, chemin des Mainqueles - BP 1259 Agroparc - 84011 Avignon Cedex 9
Tél. 04 90 84 47 00 - contact@grandavignon.fr
www.grandavignon.fr

